

Séance extraordinaire du 23 juin 2015



2015- PROVINCE DE QUÉBEC
06 M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
138 MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 23 juin 2015 à 17 heures.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Lise Roy

Siège # 2 M. Richard Morin (absent)

Siège # 3 M. Michel Roy

Siège # 4 M. Paul Joly

Siège # 5 Vacant

Siège # 6 Mme Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de M. Michel Roy, maire suppléant.

M. Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette session.

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette session a été donné le 19 juin 2015 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, M. le maire suppléant déclare la session ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu unanimement de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Le conseiller au siège # 2 étant absent l'ordre du jour publié à l'avis de convocation ne peut être modifié.

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE
- 02 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION
- 03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 04 - SUJETS À DISCUTER
 - 04.01 - ADJUDICATION DU CONTRAT D'INGÉNIERIE, SURVEILLANCE DE CHANTIER 9E RUE OUEST
- 05 - VARIA
- 06 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

04 - SUJETS À DISCUTER

**2015-06
139**

04.01 - Adjudication du contrat d'ingénierie

Attendu que la municipalité La Guadeloupe a procédé à un appel d'offres sur invitation concernant les services d'ingénierie et de surveillance de chantier pour les travaux de réfection de la 9^e rue Ouest;

Attendu que les firmes suivantes ont été invitées :

- Roche (cette firme s'est retirée)
- WSP
- Pépin & Poirier

Attendu le rapport d'ouverture de soumissions déposé devant ce conseil et annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité:

- d'adjuger le contrat de service d'ingénierie et de surveillance de chantier, concernant les travaux de réfection de la 9^e rue Ouest (incluant les travaux de séparation des égouts pluviaux/sanitaires sur les terrains privés concernés) à WSP inc. au montant de 51,940\$ avant taxes ou 59,718.02\$ taxes incluses.

Adoptée unanimement

05 - VARIA

Aucun sujet.

06 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

**2015-06
140**

07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu unanimement que cette session spéciale soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 17h15

Michel Roy, maire suppléant

Marc-André Doyle, dir. gén. & sec.